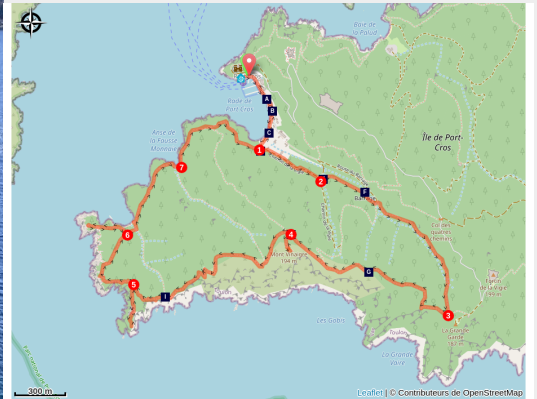


Port-Cros - Circuit des crêtes

Cœur terrestre



Crêtes de Port-Cros (©loane_grasset_PN_PortCros)



Un sentier escarpé qui offre quelques magnifiques points de vue sur la côte sud de l'île.

Le circuit des crêtes vous permettra de découvrir les paysages escarpés de la côte sud, où la mer se déchaîne parfois lors des tempêtes de mistral, contrastant de façon saisissante avec le calme du vallon de la Solitude. Vous apprécierez la multitude de points de vue que le circuit propose, tous plus spectaculaires les uns que les autres.

Infos pratiques

Pratique : Randonnée

Durée : 3 h

Longueur : 9.0 km

Dénivelé positif : 243 m

Difficulté : Intermédiaire

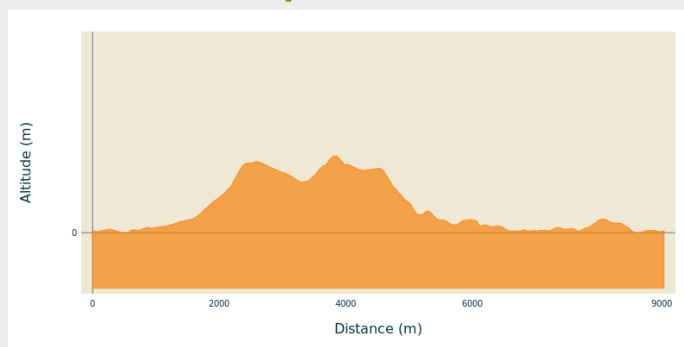
Type : Boucle

Thèmes : Cœur de parc, Point de vue

Itinéraire

Départ : Maison de Parc de Port-Cros
Arrivée : Maison de Parc de Port-Cros
Communes : 1. Hyères

Profil altimétrique



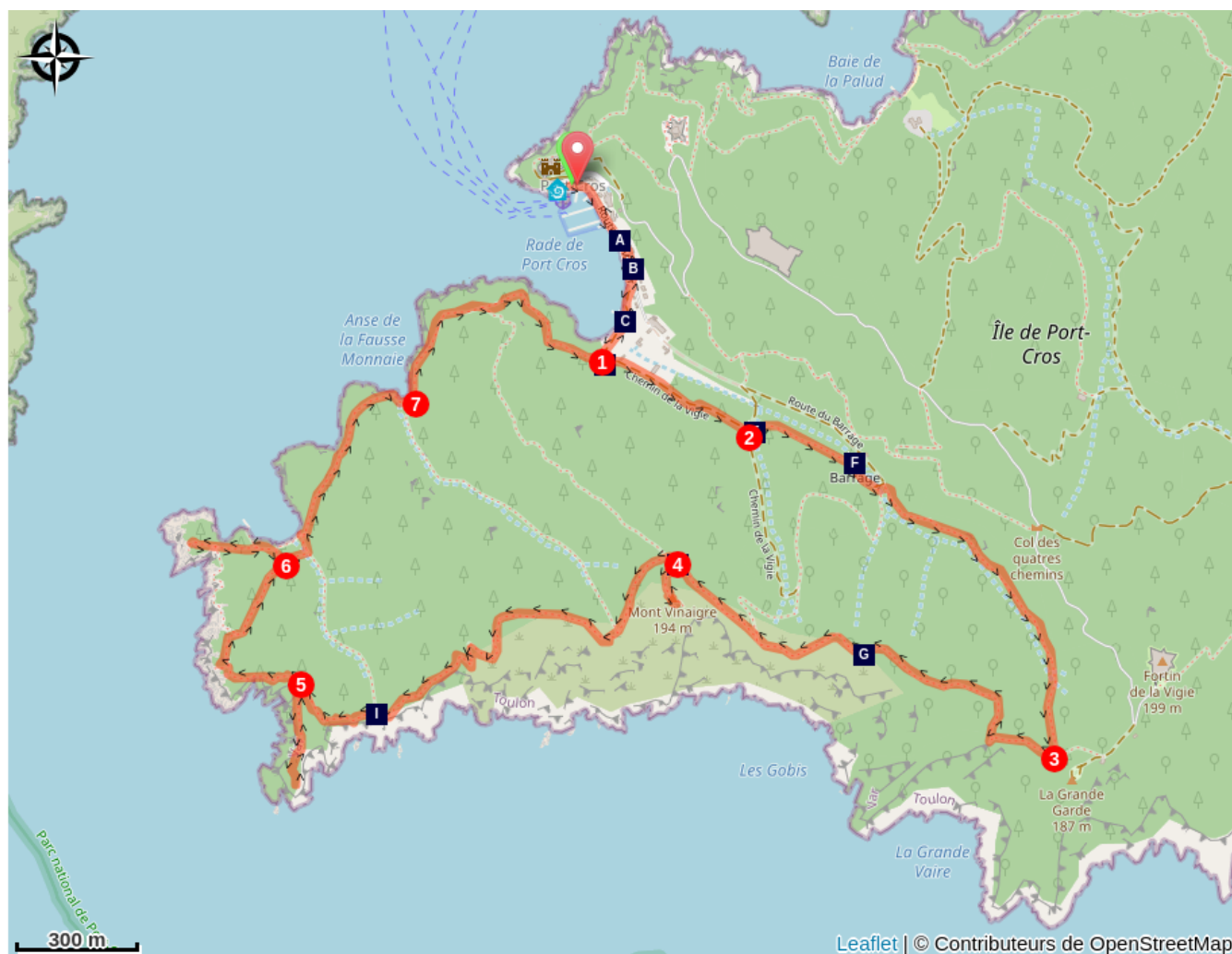
Altitude min 0 m Altitude max 137 m

À partir de la Maison de Parc, longer le port et à la première occasion, s'engager à gauche pour rejoindre la Chapelle Saint-Tropez. La contourner, puis retrouver le chemin en contrebas et continuer sur le bord de mer.

1. Au carrefour, monter l'escalier pour passer devant la statue Saint-Joseph, poursuivre à gauche sur le chemin descendant et continuer jusqu'au carrefour de la Maison aux Vaches.
2. À la Maison aux vaches, se diriger vers la droite puis bifurquer directement sur la gauche afin d'emprunter le sentier des crêtes par le Vallon de la Solitude. Juste après avoir longé le barrage et traversé le cours d'eau, remonter sur la droite vers le vallon de la Solitude.
3. Monter le sentier escarpé du Vallon de la Sollitude jusqu'à arriver au panneau « Les Crêtes » puis prendre à droite pour rejoindre le Mont Vinaigre et toujours suivre sa direction.
4. Atteindre le Mont Vinaigre, point culminant de l'île à 194 mètres d'altitude, profiter de la vue puis revenir sur ses pas et prendre à gauche à la prochaine patte d'oie en direction de la pointe du Cognet.
5. Arriver à l'intersection face à la mer, au panneau « repère 14 » et faire l'aller retour à la pointe du Cognet. Reprendre le circuit en revenant au panneau et suivre la direction de la plage du Sud.
6. Une fois le bâtiment en ruines d'Antinéa passé, au prochain panneau, prendre à gauche afin de faire l'aller retour à la pointe de la Malalongue. Possibilité de passer par la plage du Sud au retour pour profiter d'une petite baignade.
7. À la prochaine intersection après la plage, continuer sur la gauche et toujours suivre la direction du village.

Rejoindre la statue de Saint-Joseph puis regagner le village en descendant l'escalier.

Sur votre route...



Marcel et Marceline Henry (A)
Le Manoir (C)
La Maison aux Vaches (E)
Épeire fasciée (G)
Puffin Yelkouan (I)

Chapelle Saint-Tropez (B)
Statue Saint-Joseph (D)
Le barrage (F)
Couleuvre à échelons (H)

Toutes les informations pratiques



En coeur de Parc

Le Parc national est un territoire naturel, ouvert à tous, mais soumis à une réglementation qu'il est utile de connaître pour préparer son séjour : <https://www.portcros-parcnational.fr/fr/le-parc-national-de-port-cros/se-renseigner-sur-les-reglementations>



Risque incendie

De juin à septembre, l'accès aux massifs forestiers est réglementé. Pour connaître les conditions d'accès et préparer votre sortie, consultez la carte publiée quotidiennement par la Préfecture du Var sur www.risque-prevention-incendie.fr/var La cigarette est strictement interdite sur les îles, les plages et les sentiers. Tout contrevenant encoure une amende de 135 à 1500 €.



Recommandations

Le jour de votre départ sur l'île, veillez à vous informer sur le risque incendie mis à jour quotidiennement en période estivale sur le site de la préfecture (<https://www.risque-prevention-incendie.fr/var/>).

En fonction des niveaux de risque incendie, les massifs forestiers peuvent être fermés au public.

Comment venir ?

Transports

Ligne de bus 67 (Hyères Centre - Tour Fondue)

Arrêt "Port la Gavine"

Pour consulter les horaires : <https://www.reseaumistral.com>

Accès routier

Accès uniquement par bateau.

Plus de détails dans la rubrique du site du Parc : "[Venir dans le Parc national de Port-Cros](#)"

Parking conseillé

Parking Arromanche ; Parking du quai des pêcheurs ; Parking de l'hippodrome

Lieux de renseignement

Maison de Parc de Port-Cros

Promenade de la Rade, 83400 Hyères

accueil.pnpc@portcros-parcnational.fr

Tel : 04 94 01 40 70

<http://www.portcros-parcnational.fr>



Sur votre route...



Marcel et Marceline Henry (A)

C'est avec son amant, le poète Claude Balyne, que Marceline Henry arrive sur Port-Cros en 1919. Son mari, Marcel Henry la rejoint ensuite. Les deux époux tombent amoureux de l'île, en deviennent propriétaires et lui redonne vie ! L'hostellerie provençale ouvre ses portes mais la préoccupation majeure du couple reste la préservation de l'île. Des scientifiques réalisent alors les premiers inventaires naturalistes. En 1963, Marceline Henry fait classer l'île comme Parc national pour assurer un tourisme raisonné.

Crédit : PN de Port-Cros



Chapelle Saint-Tropez (B)

Ancien hangar militaire surmonté d'un clocher en 1872. Une partie de la sacristie fut sacrifiée en 1940 pour en faire une école, qui n'existe plus aujourd'hui.

[En savoir +](#)

Crédit : ©loane_grasset_PN_PortCros



Le Manoir (C)

Depuis le chemin, on aperçoit "au sein d'un hameau frémissant d'eucalyptus élancés" (Claude Balyne), le Manoir, ancienne résidence des propriétaires de l'île: le duc de Vicence, le marquis Costa de Beauregard, les Henry...

Ce "délicieux petit édifice de caractère vaguement colonial" (André Malraux) fut transformé en hôtel en 1948 par le couple Henry.

[Pour en savoir +](#)

Crédit : © Christel GERARDIN - PNPC



Statue Saint-Joseph (D)

La statue de Saint Joseph est érigée en 1892 pour remercier le saint d'avoir protégé un îlien qui s'était perdu et cassé la jambe.

[En savoir +](#)

Crédit : ©loane_grasset_PN_PortCros



La Maison aux Vaches (E)

Comme son nom l'indique, le rez-de-chaussée de cette construction abrita des vaches puis, plus récemment, des chèvres. Au premier étage logeaient fermiers, chevriers et ouvriers agricoles.

Crédit : Isabelle Masinski



Le barrage (F)

Essentiel à la faune, le barrage est l'un des rares points d'eau douce permanente de l'île. Il fût construit au XIX^e siècle afin d'alimenter les cultures maraîchères de la plaine de la Solitude. Les Paulhan et les Arland y ont vécu, ainsi que Madeleine Renaud et Jean-Louis Barrault.

Crédit : ©loane_grasset_PN_PortCros



Épeire fasciée (G)

Sur sa toile tendue entre deux cannes ; c'est une grosse araignée à l'abdomen rayé de noir et de jaune. Il s'agit de femelles car les mâles eux, sont beaucoup plus petits, on parle alors de dimorphisme sexuel. Ils ne s'approchent que lors de l'accouplement, et prudemment, car ils risquent d'être dévorés par celles-ci. A l'automne, les œufs sont pondus dans un gros cocon de soie ovoïde suspendu dans les végétaux.

Crédit : N. Laurent_PN de Port-Cros



Couleuvre à échelons (H)

Ce serpent doit son nom au motif d'échelle présent sur les jeunes individus. A l'âge adulte, le dos devient brun-roux, le ventre jaunâtre et ils peuvent atteindre jusqu'à 150 cm. Animal à sang froid, il hiberne d'octobre à avril et vit dans les lieux pierreux, chauds et secs, parsemés de buissons dans lesquels il grimpe. Ses proies sont variées allant de petits lézards jusqu'à des rats de taille plus élevée mais il est inoffensif pour l'Homme. Sa mue se produit jusqu'à 7 fois par an.

Crédit : Caroline Devevey_PN de Port-Cros



Puffin Yelkouan (I)

Espèce endémique de la Méditerranée, il s'agit d'un oiseau de mer pélagique qui ne vient à terre que pour se nicher. Les îles d'Hyères abritent près de 90% de leur population. Pour se nourrir, il pêche en vol ou plonge dans l'eau jusqu'à 40 m de profondeur ! Victime des prédateurs introduits sur les îles (rats, chats) et de la destruction de leurs habitats (développement du tourisme côtier, urbanisation du littoral), il est l'une des espèces les plus menacées d'Europe.

Crédit : C. Gicqueau_PN de Port-Cros